



# Le P'tit Journal

Juin 2021 n°29

Saint-Andéol-de-Vals



Reconnaissez-vous ces hameaux et lieux-dits ? Réponse en dernière page du journal.

## Édito

Voilà un an que la nouvelle équipe municipale est en place. C'est avec enthousiasme que nous travaillons ensemble à la gestion sociale, administrative et financière de notre commune, et je m'en réjouis.

Cette première année de mandature a aussi, et malheureusement, coïncidé avec la crise sanitaire. Pour autant, le dynamisme et l'attractivité de notre commune sont toujours de mise. En effet, de nouvelles familles sont venues s'installer au chef-lieu et dans certains hameaux. À ce sujet, un livret d'accueil est en cours de création par la commission communication.

En attendant, je profite de cet éditto pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Nous sommes également heureux d'accueillir dans un local communal sous la mairie un artisan luthier qui apportera un petit supplément d'"AME" au village. Bienvenue à Éric Michel.

En ces premiers jours de printemps, la nature s'éveille et le travail d'entretien des espaces verts avec elle. Nous avons donc renforcé l'équipe des agents techniques pour effectuer les nombreux travaux sur nos espaces communs.

Nous avons bon espoir, à l'écoute des annonces gouvernementales, de pouvoir lancer enfin les différentes commissions que nous avons créées en 2020. Il n'est pas trop tard pour vous y inscrire. Nous espérons être en mesure de les activer d'ici le début de l'été.

De nombreux projets sont en cours visant à offrir, aux habitants qui le souhaitent, des espaces de rencontre et de partage (jardins partagés et/ou scolaires, aire de jeux, sentiers,...)

Je vous laisse découvrir dans ce nouveau numéro de notre traditionnel p'tit journal, le détail des diverses actions à venir et je vous en souhaite bonne lecture.

David Marijon

## RECRUTEMENT

Dans le but de renforcer les services techniques, le conseil municipal a validé, à l'unanimité, la création de deux CAE-PEC (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi et dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétences).

Il s'agit de deux CDD (Contrat à Durée Déterminée) d'une période de 9 mois renouvelable, sur un temps de travail hebdomadaire de 26 et 28h.

Pour information, ces contrats bénéficient d'une prise en charge, par l'état, de 80 % du salaire.

Nous accueillons donc, avec plaisir, deux Saint Andéolais: Camille BLANCHIER et Ludovic LUGNIER, pour occuper ces postes.



## Travaux à l'école (Voir le numéro 28 du P'tit Journal)

La société CA BTP, qui a réalisé le gros œuvre et en particulier le mur de soutènement de la cour, n'existe plus. À notre demande, l'architecte, maître d'œuvre de cette construction, nous a fourni une attestation d'assurance prise par CA BTP auprès de la compagnie AXA, vers laquelle nous nous sommes tournés, afin de faire valoir nos droits dans le cadre de la garantie décennale.

La société d'assurance AXA nous a indiqué que la société CA BTP avait résilié son contrat d'assurance quelques jours avant le début des travaux de construction de l'école.

La question qui se pose alors est de savoir si CA BTP avait pris une assurance dans une autre compagnie, ou si CA BTP n'était plus assurée?

Sur les conseils du service juridique de l'Association des Maires de France (AMF), nous avons fait appel à un huissier de justice afin de procéder à toutes constatations utiles sur les fissurations apparues.

En complément, afin d'avoir une expertise sur la solidité du mur en son état, nous avons sollicité un expert en construction et spécialiste dans les recours en décennale. Son constat et sa conclusion sont les suivants:

*Suivant l'article 1792 du code civil, nous n'avons pas d'impropriétés à destination de l'ouvrage et pas de mise en péril de celui-ci. Tout recours en responsabilité civile décennale n'est pas justifié.*

Reste à savoir si la solidité du mur, en cet état, est suffisamment pérenne pour nous affranchir de tout risque d'écroulement. La question est posée à l'expert, dont nous attendons la réponse.



## Le C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social dans la Commune. Sa mission est en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (C.A.F, M.S.A, Associations...)

Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives vers les populations concernées (aides et accompagnants des personnes âgées, aides aux personnes, aux enfants, aux familles en difficultés, en situation de fragilité, lutte contre l'exclusion).

Le C.C.A.S. a des attributions obligatoires et des attributions facultatives.

### F.U.L. qu'est-ce donc? FONDS UNIQUE LOGEMENT:

C'est un Fonds alimenté par les financements de plusieurs partenaires:

Département, C.A.F, M.S.A, Communes: Cotisation de 0,40€ /Habitant pour 2021, E.D.F., ENGIE, VEOLIA, SAUR, Bailleurs Publics.

**À QUOI CA SERT?** À aider à l'accession d'un logement ou à y rester.

**Y AI-JE DROIT?:** pour l'attribution d'une aide sont pris en compte:

- Vos revenus (dans la limite d'un certain plafond)
- Nombre de personnes vivant dans le logement.
- Montant du loyer restant à charge (APL déduite)
- Votre situation sociale et budgétaire.

Aides financières possibles pour entrer dans un logement. Dépôt de garantie, caution, 1er mois de loyer, Assurance Habitation, Acquisition de mobilier de première nécessité (litterie, cuisinière, table, chaises, réfrigérateur). Frais de déménagement, frais d'agence.

# Circulation des engins motorisés

De nombreux chemins de randonnées sillonnent notre commune. Afin de les préserver, la plupart d'entre eux sont interdits à la circulation des engins motorisés (arrêtés municipaux n°2017-34 et 2021-13).

Malheureusement, depuis plusieurs mois nous constatons une recrudescence d'incivilités: démontage des panneaux d'interdiction, circulation régulière de motos et quads. Cette pratique crée des ornières qui favorisent le ruissellement des eaux et ainsi détériorent les chemins, sans compter la pollution et les conflits d'usage.

Nous réaffirmons notre volonté de préserver nos espaces ruraux.

Circuler hors des voies ouvertes à la circulation et notamment dans les espaces naturels et les propriétés privées est également rigoureusement interdit.



**Pour mémoire, la circulation d'engins motorisés est strictement interdite sur les chemins suivants:**

- De la place du marché du village à Pourchary par le pont du Devès
- Du Mas Béraud jusqu'au Monteil
- De la RD 218 (sortie Nord de St Andéol) au Hameau de Fontbonne
- De Haut Ségur à la RD 218 (entrée de St Andéol) par le pont d'Haut Ségur
- De Montagnac au pont de Bridou
- Du réservoir du Mas au Pont sans eau par la Serrette - pont de Sandre
- De Montagnac au Nogier
- Du col de Montagnac à Haut Ségur
- De Oize à la RD 256 (Cros du loup)
- De Fontbonne au château de Craux

Nous allons réimplanter des panneaux et nous envisageons une solution pérenne d'empêchement de circulation sur les voies citées.



Pour vous aider à régler des impayés de loyer, de charges locatives, d'assurance d'habitation, de factures d'eau et d'électricité, de gaz, de fioul, de bois).

Les aides proposées ne sont pas un droit. Le montant de l'aide accordée est défini en fonction du Règlement Départemental et après examen de chaque situation particulière.

Pour plus d'informations, merci de contacter la mairie pour prendre rendez-vous avec la permanence. Voir les dates en dernière page du journal.

An advertisement for the 'MA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE'. It features a blue background with a large white circle containing a group of people. Below this, there are smaller images: one of a person at a computer, and another of a family sitting together. Text on the poster includes 'Pour une santé personnalisée, prenez rendez-vous à la permanence qui se tient à la salle polyvalente de Saint-Andéol-de-Vals', 'Mardi 25 mai 2021', 'Permanence sur rendez-vous en appelant au 06 16 24 92 28', and 'La santé de tous, au cœur de nos actions. Pour que tous aient accès à la santé!'. There is also a logo for 'Mutuelle Santé' at the bottom right.

## MUTUALP: MUTUELLE SANTE COMMUNALE ET RESIDENTS E.P.H.A.D.

Permanence Salle Polyvalente ST ANDEOL DE VALS a eu lieu le mardi 25 mai 2021 après-midi.

Prendre R.V. auprès du Conseiller M. Gilles FALCONNET au 06.16.24.92.28

## Un livre pour l'été

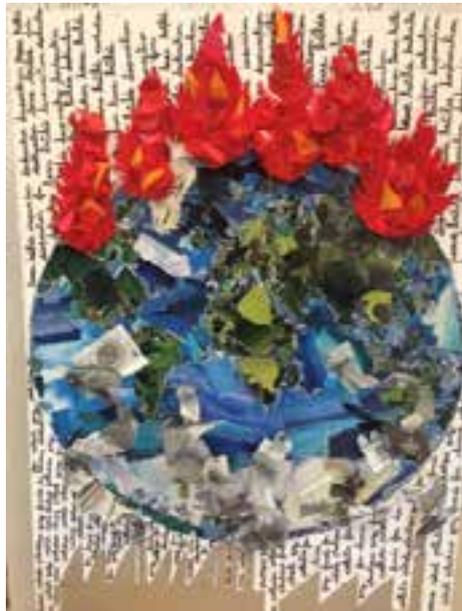
Nous allons offrir à chaque enfant de la commune de 3 à 15 ans, un bon d'achat de 10€ valable à la librairie du Tiers-Temps à Aubenas. Bonne lecture à tous!

C'est le printemps! Les arbres reprennent vie et les projets continuent leurs routes.

Dans le cadre du Trophée Jeunes and Co organisé par la communauté de communes, plusieurs actions ont été menées. L'association VIE de Lachapelle sous Aubenas est venue dans les classes pour parler recyclage et tri des déchets. Suite à cette demi-journée, un camion poubelle s'est déplacé sur la place du village pour expliquer aux enfants son fonctionnement et ils ont été fortement impressionnés!



Enfin, chaque classe a réalisé un projet artistique à partir de déchets pour redonner vie à des objets.



Gageons que l'avenir soit plus propre! En tout cas, les enfants ont bien retenu les slogans...

Nous avons commandé des clés USB personnalisées qui ont été distribuées à chaque enfant de l'école. Cette clé les suivra toute leur scolarité et permettra de stocker des informations, photos, chansons, travaux de classe pour faire le lien entre l'école et la maison.



Le cap du 100ème jour d'école a été franchi et vendredi 30 avril, toute la journée d'école a été centrée autour de cet événement.

On a compté les jours d'école depuis le début de l'année et vendredi 30 avril, on était le centième jour. Alors, on a fait la fête du 100 avec tous les enfants de l'école.

On a préparé des ateliers et c'est nous, les CP, qui avons dirigé les ateliers. Il fallait:

- Enfiler 100 perles.
- Monter une tour de 100 kaplas.
- Accrocher 100 petites roues.
- Coller 100 bouchons.
- Coller 100 gommettes.
- Colorier 100 oiseaux qu'on a posés sur l'arbre qu'on avait peint sur la porte de l'école.
- La maîtresse nous a donné un 100 à découper et il fallait le mettre dans un dessin.



À la fin de cette journée, on a fait un goûter tous ensemble.

On a adoré cette journée!

Les élèves de CP



## Infos et paroles de l'école

- 1) Un défilé carnaval du printemps a eu lieu le vendredi 21 mai en milieu d'après-midi.
- 2) Nous remercions Daniel Tourvieille pour l'autorisation d'accès à son terrain. Nous y allons chaque semaine construire des cabanes pour les multiples habitants de la forêt.
- 3) **Rappel du projet sentier féerique:**  
Les élèves de l'école souhaitent inviter la magie de Dame Nature sur les sentiers qui bordent notre village.

Pour cela, ils fabriquent depuis la rentrée des petites habitations à base de matériaux naturels, habitations qui seront installées sur les abords des sentiers. Ces petites « cabanes » pas plus grandes qu'une boîte à chaussures, seront une invitation à rêver, à imaginer la vie des petits êtres invisibles et très discrets des bois, des rivières...

Nous invitons tous les saint-andéolais et saint-andéolaises qui sont un peu bricoleurs ou bricoleuses à participer à ce projet (le projet s'étalera sur 3 ans!); un cahier des charges avec des exemples de petites cabanes sont à la disposition de tous les habitants, en MAIRIE.

**Rêvez avec nous!**  
Les enseignantes de l'école

## Visites dans les hameaux

Des membres du conseil municipal viendront rencontrer les habitants de La Serrette le 02 Juillet 2021 à 18 h. Rendez-vous au parking.

## La rubrique écologie

### La commission

Nous allons enfin pouvoir organiser notre première rencontre!  
Nous vous proposons le **mercredi 30 juin à 18h**, si le temps nous le permet la rencontre se déroulera au four à pain du village, sinon à la salle des mariages.  
Venez avec vos propositions, vos projets et vos envies écologiques pour notre village.

### Le tri sélectif:

Le service gestion et prévention des déchets de la communauté de communes du bassin d'Aubenas, nous informe qu'il existe encore trop de mélange dans le bac jaune.

Les cartonnettes ne se jettent pas dans le bac jaune mais se trient avec le papier.

Le carton se jette à la déchetterie.

### TOUS LES PAPIERS



### + CARTONNETTES



### L'écologie, ça commence par les gestes les plus simples!

Mais quel est donc cet esprit alambiqué qui préfère déposer un sac de bouteilles vides au pied du container, alors que celui-ci est vide. Fainéantise, je-m'en-foutisme ou provocation?

Cette attitude rappelle celle d'un chien dont le rythme physiologique l'invite à déposer ses déjections quel que soit l'endroit où il se trouve.

À méditer.

*Photo prise le 29 avril 2021.*



### Zéro déchet:

En moyenne un français consomme 68kg d'emballages plastiques à usage unique par an. C'est une moyenne supérieure à la moyenne européenne.  
Il y a des solutions simples pour faire baisser cette moyenne et pour éviter de vous encombrer de déchets plastiques.

Utiliser des emballages réutilisables au moment de vos courses:

La communauté de commune du bassin d'Aubenas a mis en place, il y a plus d'un an, un macaron sur les vitrines de vos commerces vous permettant de venir avec vos contenants.

Les bocaux, boîtes alimentaires, sacs réutilisables, bouteilles consignées et bien d'autres sont des solutions contre les déchets plastiques à usage unique!



## En bref...

### Un artisan s'installe au village.

Éric MICHEL, artisan luthier s'installe au 24 rue de Bourlenc, dans l'ancien local de l'infirmière, son atelier s'appelle AME, acronyme de Atelier Michel Éric.

Éric construit essentiellement des guitares acoustiques dont la guitare folk à cordes aciers, la guitare classique aux cordes nylon, et le Weissenborn (du nom de son créateur).

Les guitares électriques verront le jour, quand l'inspiration viendra.

Chaque modèle de guitare peut être personnalisé selon les désirs du client: choix des bois et des décorations.

N'hésitez pas à lui rendre visite, vous trouverez en son atelier un véritable artiste, prêt à partager sa passion avec vous.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



## La Transhumance

Cette année, le départ de la transhumance à St Andéol a eu lieu le Vendredi 11 Juin à 7h30.

Destination le Tanargue, pour une durée de 3 mois avec un retour prévu à la mi-Septembre.



### Création d'entreprises

- Maxime CLÉRIN au Sandronnet, Élagueur Grimpeur diplômé d'État, taille et soins des arbres
- Thibault POTARD au Village, Menuisier ébéniste
- Cyril ROBERT du hameau Le Régenge, vient de créer une société de travaux agricoles (débranchage, élagage, etc...).

Nous leur souhaitons réussite et prospérité dans ces nouvelles entreprises.

**E.T.A.R.  
ROBERT CYRIL**

**DEBROUSSAILLAGE :**

- ÉPAREUSE
- BROYEUR

**ÉLAGAGE PAR LAMIER**

**PARTICULIERS OU  
COLLECTIVITÉS**

**06 60 40 12 96**  
**07600 ST ANDÉOL DE VALS**

**Au Bois d'Où**

**Thibault Potard**  
3 rue de l'église  
07600 Saint Andéol de Vals  
0768302993  
thibaultpotard@gmail.com

**ARBO'MAX ELAGAGE07**  
Élagueur Grimpeur Diplômé d'État

**Maxime CLÉRIN**  
Saint-Andéol-de-Vals  
06.45.61.49.81  
arbomax.elagage07@gmail.com

Taille et Soins des arbres

Élagage Démontage Abattage et Débroussaillage

## Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Compte tenu de la simultanéité des 2 scrutins et donc dans la nécessité de mettre en place 2 bureaux de vote dans la même salle, nous recherchons des personnes bénévoles en tant qu'assesseur pour tenir ces scrutins avec les élus.

Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie en précisant la ou les dates auxquelles vous seriez disponible.

Conformément à la note du ministère de l'intérieur sur l'organisation de ces scrutins, nous choisirons en priorité, des personnes vaccinées contre le Covid 19, bien que cette vaccination ne soit pas une obligation.

## Activités bruyantes

Voici venue la période où les activités de jardinage nécessitent l'utilisation de débroussailluses, tronçonneuses et autres tondeuses. Nous vous rappelons, l'Arrêté Préfectoral n°2016-48-ARSD07SE-01, portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche, qui prévoit les horaires des activités bruyantes dans son ARTICLE 6 – HORAIRES DES ACTIVITÉS BRUYANTES:

« Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que:

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. »

Sachons respecter ces règles afin de préserver notre bien vivre ensemble.

## Les commissions sont ouvertes !

Prochains rendez-vous :

- Commission activités économiques 14 juin 20 h à la salle des mariages
- Commission patrimoine 16 juin à 20 h salle des mariages
- Commission culture jeudi 17 juin 20h30 dans la salle des mariages
- Commission cadre de vie samedi 19 juin 10h sur la place du four
- Commission éducation samedi 26 juin 10h rendez-vous sur la place du marché avec des chaussures de marche
- Commission écologie mercredi 30 juin à 18h sur la place du four (ou salle des mariages en cas de mauvais temps).

## Fermeture Mairie

La Mairie sera exceptionnellement fermée le Lundi 28 juin 2021

**La culture : le retour !** Mercredi 26 mai, nous avons réouvert avec très grand plaisir les portes de la salle polyvalente pour accueillir un spectacle de Catherine Caillaud (contes) et Fred Vilain (oud) dans le cadre du festival *Paroles en festival*. Le public, nombreux, était ravi.

Mercredi  
26 mai  
19h

Salle des fêtes  
Le village  
07220 SAINT ANDEOL DE VALS

Après une  
très courte  
absence de 10 ans

Mercredi 26 mai  
SAINT ANDEOL DE VALS

**DANS L'OMBRE DE L'OMBRE...  
SE CACHE LA MERVEILLE !**

Catherine CAILLAUD et Fred VILAIN

Grâce à l'histoire des humains qui interagissent et vivent en lien, jongler dans un long rêve éveillé. Au plus profond des rêves, les contes merveilleux suivent parfois le chemin sur des sentiers inexplorés. Un conte musical pour se sentir plus beaux, plus lumineux, plus vivants.

Créer dans la vie, Catherine Caillaud et Fred Vilain sont inspirés par leurs 10 ans de compagnonnage musical pour raconter à leur manière, l'histoire, l'avenir, le monde et le présent.

Spécialité organisée par la  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAINT ANDEOL DE VALS



## Eclairage public

Au village, l'extinction de l'éclairage public au cours de la nuit est en fonctionnement depuis le 19 mai.

L'extinction est programmée :

- De 23h00 à 6h00 du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars
- De 24h00 à 5h00 du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

## Feu d'artifice 2021

Cette année le feu d'artifice aura lieu le 10 Juillet. Il viendra clôturer la nouvelle édition de Village en musique organisé par Altitude 500 avec concerts et retraite aux flambeaux.



## La pierre

Le distrait a trébuché à cause d'elle.  
Le violent l'a utilisée comme un projectile.  
L'entrepreneur a construit grâce à elle.  
Le paysan fatigué s'est reposé sur elle.  
Pour les enfants, c'est un jouet.  
David a tué Goliath avec,  
Et Michel-Ange en a fait des sculptures.  
Dans tous les cas,  
La différence ne se trouve pas dans la pierre,  
Mais chez l'homme.  
Il n'y a pas de pierre sur votre chemin qui  
n'ait rien à vous offrir.

## État civil

### Naissances

- Rose VIGOUROUX le 07 Avril 2021 à Massiol de Amandine et Laurent VIGOUROUX
- Eliott ISSERTINE le 13 Avril 2021 au Nogier de Mayline et William ISSERTINE
- Ilona LIZZI le 04 Mai 2021 au Village de Anne-Laure DONNART et Nicolas LIZZI

### Décès

- Léocadia BOURE née KOCIAK décédée le 09 Mars 2021, de La Malette, (aurait eu 100 ans le 27 Mai 2021)
- Serge KOUZMINE décédé le 09 Avril 2021, du Clos de Jules
- Armand KURTZ décédé le 22 Avril 2021, du Village

### La Mairie

Téléphone :  
04 75 37 50 05

Adresse :  
6 passage de la mairie  
07600 Saint-Andéol-de-Vals

Courriel:  
mairie.standeoldevals@orange.fr

Site : [www.saint-andeol-de-vals.fr](http://www.saint-andeol-de-vals.fr)

### Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi: 8h - 12h  
Mercredi: 8h - 12h  
Vendredi: 13h30 - 16h30



Les adjoints reçoivent en Mairie  
sur rendez-vous.

### Reconnaissez-vous ces hameaux et lieux-dits?

1: Haut Ségur - 2: Le Plot - 3: Vignolles - 4: Le Monteil  
5: Le Bénéfice - 6: Fontbonne - 7: Le Nogier - 8: La Malette

### PERMANENCES Aide Administrative

Une permanence pour toutes vos démarches administratives,  
y compris par Internet, a lieu en mairie.

Le samedi matin de 9h à 12h

- Les 17 et 31 juillet 2021
- Le 14 Août 2021
- Les 4 et 18 septembre 2021
- Les 2, 16 et 30 Octobre 2021
- Le 20 Novembre 2021
- Les 4 et 18 Décembre 2021

Prendre rendez-vous au secrétariat de mairie  
Tél. 04 75 37 50 05